



**BULLETIN
COMMUNAL
2023**

TEISSIÈRES DE CORNET

Mot du Maire

L'année 2022 s'est achevée et non sans peine, avec une inflation inédite et un prix de l'énergie qui flambe. Cela ne doit pas nous priver de nous souhaiter une bonne année 2023.

Il est vrai que la crise en Ukraine et l'épidémie du COVID qui n'a pas dit son dernier mot nous ont mis à rude épreuve. Les efforts nécessaires pour nous assurer un bon quotidien ne doivent pas nous isoler mais nous rendre plus fort et nous permettre de les affronter. Le meilleur est, j'en suis certain, devant nous.

Dans le cadre de nos projets, 2022 a vu l'achèvement des changements de menuiseries sur le bâtiment communal ainsi que la reprise des concessions à l'état d'abandon au cimetière. Une fresque murale est également venue égayer le pignon gris du préau de l'école.

Suite à votre consultation et je tiens à remercier les administrés qui se sont déplacés pour voter, nous allons éteindre les éclairages publics sur l'ensemble de la commune de minuit à 5h du matin à l'horizon 2023. L'extinction ayant été plus que majoritaire, elle permettra une économie pour la commune non négligeable.

Je tiens à remercier les employés communaux pour leur investissement, les conseillers municipaux pour leur dévouement, les associations pour leur dynamisme ainsi que toutes les personnes qui nous soutiennent.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin municipal, continuez à prendre soin de vous, de vos aînés, de vos familles et préserver votre santé.

Belle année à toutes et tous !

Composition de l'Équipe Municipale

Thierry CRUÈGHE, Maire

Finances, Travaux, CABA

Flagel Marc, 1^{er} adjoint

Finances, Travaux, CABA, Responsable agent Technique

Borie Simon, 2^{ème} adjoint

Travaux, Electrification, Communication, CCAS, Délégué Défense, Responsable bâtiment

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Christine BADUEL, Communication

Jérémie BORNE, Travaux

Géraud Condamine, Finances, Environnement, Centre Social de la Vallée de l'Authre

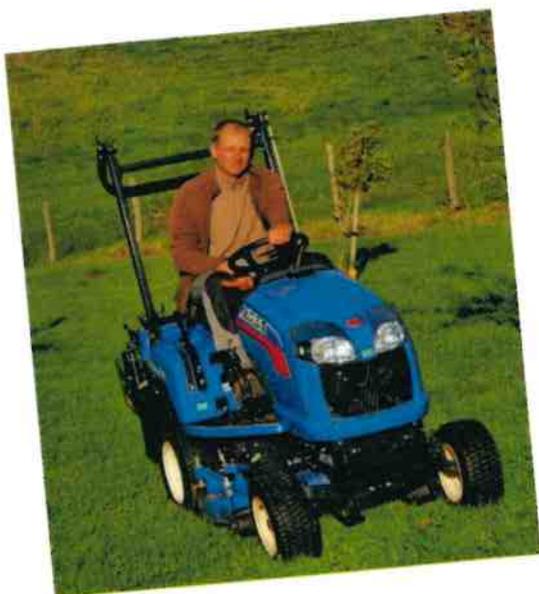
Jacques Delzangles, Finances, Travaux, Electrification, Communication

Marianne Réallon, Communication CCAS, Environnement

Vincent Rigaudière, Finances, environnement, CCAS

Cécile Vigié, Finances, CCAS, délégué A.G.E.D.I

Les Employés communaux



Pierre-Olivier Thèvenon a été embauché au 1^{er} septembre 2022 en tant que stagiaire, en 35h après 1 ans de CDD.

Pauline BOSC-MARTINS est secrétaire au sein de notre commune depuis bientôt 10 ans. Son nombre d'heure hebdomadaire a été augmenté avec la gestion totale de la salle des fêtes.

BUDGET 2022

Le budget 2022 s'est équilibré en fonctionnement en dépenses et recettes à **199 894.91€**.

En fonctionnement

- en recette : l'excédent de fonctionnement reporté s'élève à **47 734.91 €**.

Les recettes ont été prévues à la hausse, en particulier celles provenant des services (location salle des fêtes et transports scolaire) car à la suite de la crise du Covid les locations reprennent.

A noter la légère hausse des dotations de l'Etat.

- en dépense : les montants sont sensiblement les mêmes que l'année précédente avec une augmentation des lignes relatives aux charges d'eau et d'électricité, de fuel et carburants.

Le virement à la section d'investissement s'élève à **20 536.91€**.

En investissement le budget s'équilibre à 193 026.01€.

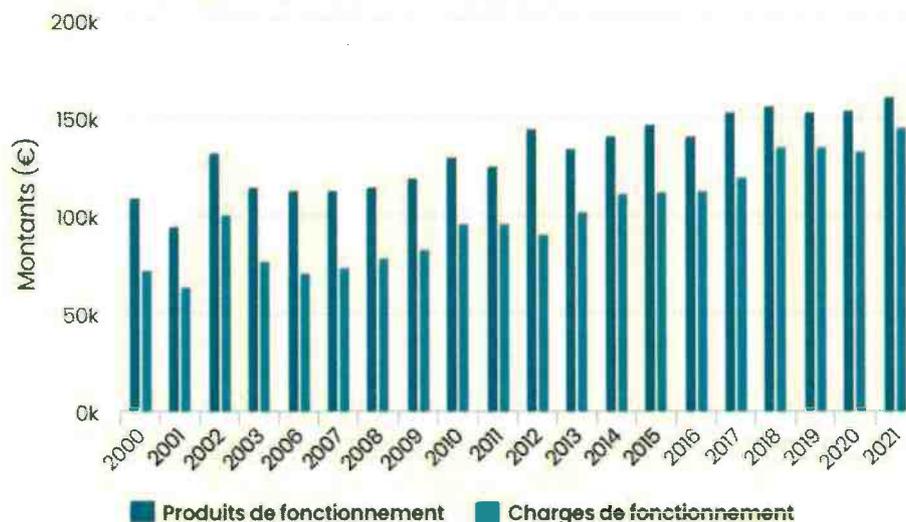
Comme les années précédentes, les investissements ont été raisonnés, les plus importants sont le changement des menuiseries du bâtiment communal, la création d'un ossuaire après la reprise des concessions à l'état d'abandon et la fin de l'enfouissement des réseaux.

En résumé :

Pour 2022, notre budget s'inscrit une année de plus dans un contexte plutôt raisonné et serein malgré la crise du covid-19 qui semble être derrière nous. La commune de TEISSIERES DE CORNET est restée réaliste, elle poursuit ses investissements prévus dans son programme mais avec prudence. Pour cette année encore, elle n'a pas augmenté ses taux d'imposition.

Produits et charges de fonctionnement

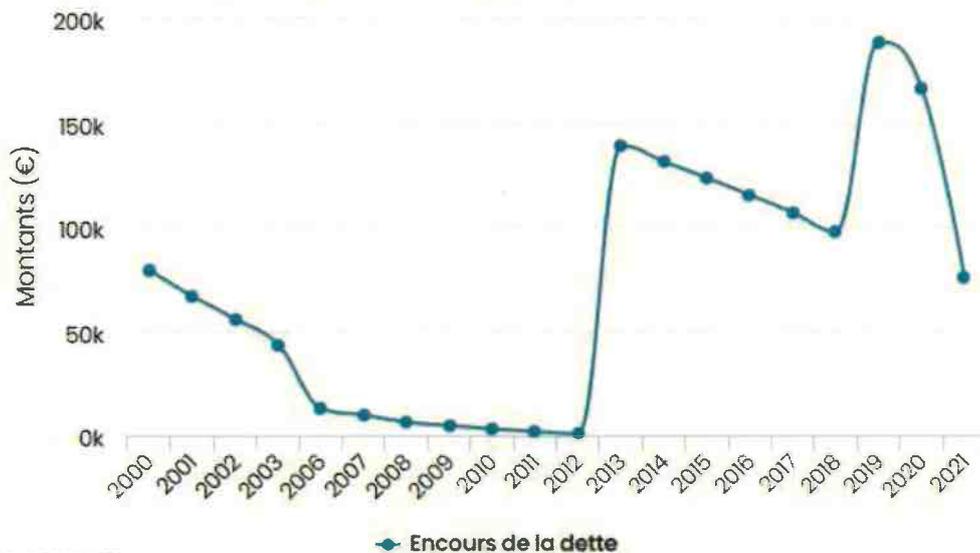
(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



Les produits de fonctionnement représentent l'ensemble des revenus permettant à Teissières-de-Cornet d'assurer le fonctionnement courant de ses services communaux. Les charges de fonctionnement englobent les dépenses courantes : c'est via ce poste de dépenses que sont réglés les intérêts de la dette de Teissières-de-Cornet, mais également les dépenses de fonctionnement des services communaux.

Dette de Teissières-de-Cornet

(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)

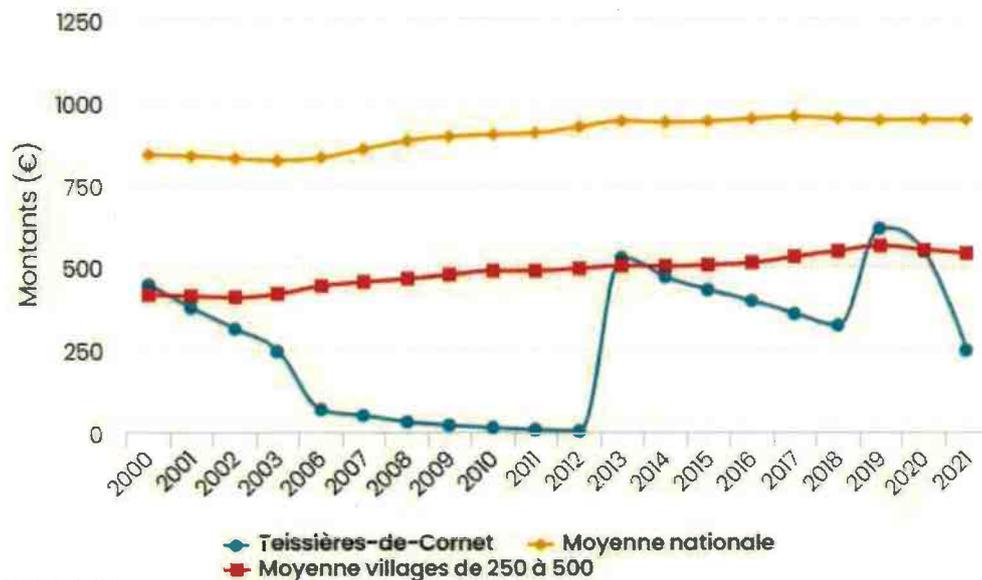


© JDN 2023

L'encours de la dette représente la somme que Teissières-de-Cornet doit rembourser aux banques. La somme présentée ci-dessus représente l'encours total au 31 décembre.

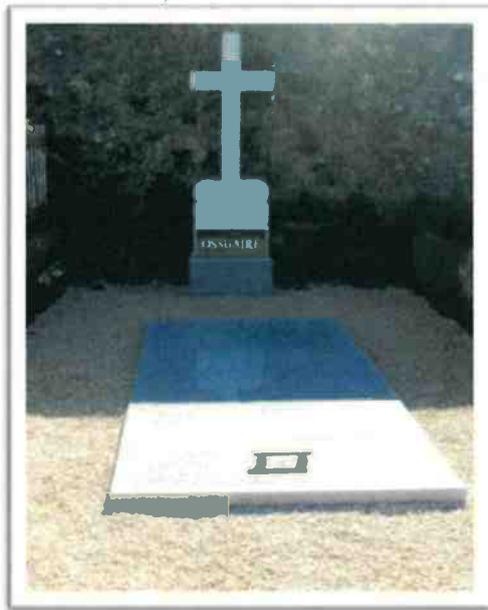
Dette par habitant de Teissières-de-Cornet

(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



© JDN 2023

TRAVAUX EFFECTUÉS



Cimetière

L'entreprise AUSSET Lafage a procédé à la reprise de plusieurs concessions abandonnées dans le cimetière ancien :

- Une quarantaine de tombes ont été ré-engazonnées par l'employé communal, donnant ainsi une impression moins dure à ce lieu consacré au silence et à la méditation.
- A cette occasion, une de ces concessions a été transformée en ossuaire.
- Le montant des travaux s'est élevé à 9 850 euros TTC.

Cornet

La voirie de Cornet a été définitivement achevée par l'entreprise Bergheaud de Mauriac sous-traitante de R.D.C.

Lacalmettoune

Depuis quelques temps déjà, la vitesse a été limitée à 50 km/heure dans la traversée du village, ce qui conduit à des contrôles de gendarmerie accrus.

Travaux Mairie

L'entreprise Mazet d'Aurillac a procédé au remplacement des menuiseries de la Mairie.

Toutes les fenêtres ont été changées et des volets roulants ont été installés pour un montant de 59 860 euros TTC, subventionnés à hauteur de 16 000 euros par le Conseil Départemental et de 18 000 euros par l'Etat, au titre du Contrat Ruralité.

Local Comité des Fêtes/ Chaufferie

Le local dédié en partie au Comité des Fêtes a été repris par l'employé municipal : réfection du seuil, nouvelle porte. Le dallage reste à accomplir.

TRAVAUX À ACCOMPLIR

Travaux RD 52

La Mairie doit acquérir en ce début d'année le terrain à côté du cimetière.

Parallèlement, un accord a été passé avec les propriétaires des terrains, faisant face à la sortie du cimetière.

Ces deux changements vont permettre un réaménagement complet du secteur.

A ce titre, les services du département ont pu proposer divers projets permettant d'élargir la chaussée, de couper le virage dangereux et d'aménager un parking avec une zone paysagère.

Ces travaux vont débuter dès 2023 et devraient s'achever en 2024.

Enfouissement Boissières

Depuis 2 ans, tous les réseaux aériens ont disparu. En effet, l'enfouissement a eu lieu sur l'ensemble du territoire communal hormis sur le village de Boissières.

Reporté plusieurs années au budget, ces travaux sont liés à la vente de la ferme. A ce jour, aucun accord n'a pu être trouvé avec le propriétaire actuel.

Tous les services concernés sont prêts à commencer les travaux (syndicat d'électricité, téléphonie, CABA) en fonction d'un accord avec un futur propriétaire.

Voirie Lacombe Basse

Suite aux travaux d'enfouissement des réseaux aériens, le Conseil Municipal a refusé d'accepter la voirie telle qu'elle avait été achevée par un sous-traitant de la société RDC. Depuis 2 ans, celle-ci doit être reprise. Ces travaux seront effectués dès ce printemps.

École de Crandelles

Cette année 13 élèves de la commune sont scolarisés à Crandelles. Les frais de fonctionnement inhérents s'élèvent pour la commune à 596€ par enfant. Rappelons que les autres communes de la CABA, adhérant à une convention applique un tarif forfaitaire de 250 € par élève.

S'ajoute aux frais de l'école, ceux liés au transport scolaire pour une somme supplémentaire d'environ 3 000€ pour la commune. Malgré la participation financière des parents et celle importante de la CABA (70%), la prise en charge des enfants reste pour la commune relativement importante dans son budget de fonctionnement.

TRI

Comme vous avez déjà pu le voir, après le courrier de la CABA, il y a des changements d'habitude dans le tri. Il n'est plus nécessaire de séparer les emballages et les papiers. A cet effet, les colonnes « journaux » seront aménagées pour recevoir aussi les emballages. Le changement le plus important aura lieu en janvier 2025 avec la disparition des bacs actuels, quand les sacs poubelle seront à déposer dans les containers munis d'un système de badge personnalisé, ce qui mettra les habitants sur un pied d'égalité, puisque ne leur seront facturés que leurs déchets au lieu de la taxe actuelle, basée sur la valeur locative de leur logement, sans tenir compte du nombre de résidents. Il reste à définir les emplacements de ces nouveaux containers, en concertation avec la CABA.



Étang commun

Par délibération le Conseil Municipal a décidé de réhabiliter l'étang commun sans demande d'autorisation ne s'agissant pas d'une création. Ce fut un tort.

Les travaux ont été effectués avec le soutien financier de la CABA en 2019.

Le 10 août 2020, une plainte a été déposée par un administré, ce qui a entraîné une visite et un rapport du service de la Biodiversité (O.F.B) le 19 août 2022.

S'ensuivirent plusieurs courriers de la Direction Départementale des Territoires (DDT) : les 20/10/2020, 29/10/2020, 26/04/2022, 27/06/2022 et 01/09/2022.

Durant ce temps, des réunions avaient lieu sur place et en mairie, entre M. le Maire, M. Delzangles et deux agents de la DDT, ainsi qu'en préfecture avec M. Le Préfet et le Directeur de la DDT.

De toutes ces entrevues, en est ressorti qu'il y avait plusieurs solutions de régularisation. Alors que le Conseil municipal avait décidé d'entreprendre des travaux de déviation dès le début d'année et d'investir de nouveau dans le projet afin de sauver le plan d'eau et préserver une biodiversité présente et importante, **une dernière réunion en Mairie le 8 décembre 2022 a mis fin à tout espoir. Il s'avère qu'il n'y a aucune possibilité de conserver l'étang car « rien ne peut se faire sur une zone humide » (dixit DDT). L'étang va donc être supprimé.**

Cet été, la vidange de l'étang a été forcée, l'eau s'est évacuée lentement, ce qui a permis au bétail de s'abreuver grâce à la retenue en préservant la biodiversité dans le ruisseau. L'utilité de l'étang, même si son forçage est une infraction, a été reconnue par différents agriculteurs comme essentielle en année rude.

Nous avons eu beau signaler cet état de fait, qu'en période de sécheresse l'étang servirait de réserve, rien n'y a fait.

Nous n'aurons plus qu'à juger des conséquences, en cas de tarissement dans les années à venir...

COMITÉ DES FÊTES

Membre du Bureau et
Bénévoles

CO-PRESIDENTS :
JULIE TOYRE/ GERAUD
CONDAMINE

TRESORIERE :
AURORE LABROUSSE

SECRETAIRE :
MARIANNE REALLON

MEMBRES BENEVOLES :
ANTOINE PETIT-BERNARD
CELINE PERRIER-CHAMBRE,
JEAN-MARC BOS, SERGES
CHARBONNEL, ANTHONY
DEGOUL, SERGE AUDRY ET
ANNE ALEYRANGUES



À la grande joie de tous, l'année 2022 a été marquée par la reprise des festivités dans la commune.

Le comité des fêtes a, en effet, organisé grâce au dynamisme des bénévoles la fête de la St Jean le 18 juin et la fête communale le 3 septembre. Ces deux fêtes ont à chaque fois réuni plus de 250 personnes autour de soirées moules frites et cochon à la broche.

Les activités proposées (concours de pétanque, randonnées, structure gonflable, feu d'artifice, tournée des pains avec le tracteur) ont été appréciées de tous.

L'assemblée Générale a eu lieu le 27 janvier dernier.

Au programme des festivités 2023 :

- Les feux de la St Jean le 3 juin prochain
- La Fête du village le 10 septembre 2023.



Association Communale de Chasse Agréée



Membres du bureau :

Président : Jacques Roux
Trésorier : Thierry Cruège
Secrétaire : Jérémie Olasereguy
Garde-chasse : Georges Combes

Après deux années compliquées pour mettre en place des manifestations sur la commune, nous avons pu organiser notre concours de belote au mois de novembre. Il y eut une petite participation mais nous avons été contents de nous retrouver devant une soupe au fromage.

Cette année de chasse a été marquée par une sécheresse importante au début de la saison ce qui a fortement compliqué le travail des chiens. Plusieurs lâchés ont été effectués en 2022 : trois couples de lièvres d'Europe centrale en début d'année puis cinq lâchés de perdreaux et faisans cet automne. Six chevreuils ont été attribués au plan de chasse.

Pour la première fois sur la commune il a été tué lors d'une battue deux sangliers, ce qui est assez rare pour le signaler.

L'année prochaine aura lieu le renouvellement du bureau, lors de son assemblée générale.

Nous remercions l'ensemble des agriculteurs qui permettent aux membres de l'ACCA de chasser sur leurs propriétés.

Bonne année 2023





Membres du bureau :
Président : Mr PARISSET.R
Vice-Président : MR MAS JC
Trésorière : MME CALVET .G
Trésorière adjointe : MME DACYSZIN.N
Secrétaire : MME MAS.G
Secrétaire adjointe : MR MULER.C

Après deux années d'inactivité totale et ensuite partielle l'Assemblée Générale du 31 Janvier 2022 était très attendue. Avec de nouveaux venus, notre association compte à ce jour 87 adhérents. L'envie, la dynamique, le soutien l'amitié et la convivialité étant toujours là, nous pouvions envisager de bons moments ensemble.

En plus des activités hebdomadaires (marche, jeux, pétanque), nous avons organisé, un repas de chevreuil (61 pers), une rencontre interclubs (86 pers) deux journées évasion à Laguiolle et en Cézallier (48 pers) prolongées en soirées.

Avec la canicule nous avons aussi animé le réputé et habituel vide grenier de Juillet (67 exp), une rencontre chez nos amis « les tamalous » de Valette (35 pers), un séjour gourmand, dépaysant et culturel en Provence Camargue sur 4 jours (44 pers).

Egalement nous avons réalisé un concours de belote avec 44 équipes récompensées sur un thème alimentaire et pour clôturer le tout en décembre un repas de Noël à saveur Périgourdine accompagné d'une animation théâtrale proposée par une troupe du COS'ARTS d'Aurillac réputée et bien connue.

Dans cette conjoncture particulièrement difficile, les membres du bureau et les dévoués bénévoles n'ont pas ménagé leur peine pour réussir les objectifs.

Nous sommes preneurs d'idées nouvelles et si vous souhaitez rejoindre cette grande famille, vous êtes les bienvenus.

BONNE ANNEE 2023

ET SURTOUT BONNE SANTE !



Centre social de la vallée de l'Authre

En 2022 nous poursuivons nos actions autour de la fracture numérique

Partenariat avec Le CLIC (Centre Local d'information et de Coordination du bassin d'Aurillac) ateliers informatiques mis en place à destination des personnes retraitées, pour la recherche d'informations et l'accès aux droits

Partenariat avec la MSA : ateliers informatiques à destination de leurs adhérents

Partenariat associations du territoire et fédération des centres sociaux : mise en place d'ateliers pour venir en aide aux associations de nos territoires création du compte asso.fr et aides dans leurs démarches en ligne notamment pour la campagne FDVA.

Partenariat avec les secrétaires les mairies du territoire grâce aux secrétaires de mairie : achat d'ordinateurs reconditionnés grâce à une aide de l'état.

Atelier collectifs et individuels mis en place grâce au concours de bénévoles et à Mélissa (conseillère numérique au centre social).

En 2022 Nos actions avec l'Amb'l'ance avancent

L'amb'l'ance, qu'est-ce que c'est ? Un outil d'animation qui offre de nouvelles possibilités pour aller vers les habitants



Grâce à l'aide de la CAF et du conseil départemental nous avons pu acheter un véhicule afin de proposer une action itinérante à la rencontre des habitants.

Le premier rendez-vous a eu lieu jeudi 24 novembre 2022 cité Beauséjour : merci à tous les habitants venus à notre rencontre.

En 2022 Grande collecte solidaire de Noël !

Dans le cadre du Projet Educatif de Territoire axe citoyenneté : le centre social a organisé, en partenariat avec les mairies, les APE et les école, une collecte solidaire de Noël.

Toute la famille a pu contribuer à cette collecte : des dons de jouets, livres enfants, jeux (en très bon état et jeux complets), produits d'hygiène pour enfants et adultes de première nécessité (savon, gel douche, shampooing, dentifrice...) l'amb'l'ance était présente devant chaque école avec des animateurs du centre social ou des bénévoles des APE.

Les dons ont été collectés au profit des associations caritatives Les Restos du Cœur et le Secours Populaire.

Merci à tous d'avoir participé à ce grand mouvement de solidarité



**ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE LA VALLEE
DE L'AUTHRE (Crandelles-Jussac-Laroquevieille-Marmanhac-Naucelles-
Reilhac-Teissières de Cornet)**

« Donner son sang, un acte de solidarité »

- * Il est possible de donner son sang de 18 à 70 ans.
- * Il faut être en bonne santé, peser au moins 50 kg.
- * Se sentir en forme, bien s'hydrater avant, pendant et après le don.
- * Ne pas venir à jeun.
- * Par an :
 - 4 dons pour les femmes
 - 6 dons pour les hommes.

La vie associative :

Par an :

- 4 collectes à Jussac
- 3 collectes à Naucelles
- 1 collecte à Crandelles

Les dates sont établies par l'EFS en accord avec les Mairies et l'Association.

Le vendredi 28 janvier 2022 ont eu lieu les Assemblées générales 2020 et 2021, Salle des Loisirs à Crandelles.

L'Assemblée générale 2020 avait été annulée pour cause de pandémie.

- * Dates à retenir :
- le 27/01/2023 : AG 2022
 - le 30/04/2023 : 30 ans de l'association.

En donnant son sang régulièrement, vous contribuez à sauver des vies tout au long de l'année.

Le bureau

Présidente :

Christiane SOUBRIER

Vices Présidents :

Eliane ROUX

Geneviève CALVET

Christian GASTON

Trésorier :

Fabrice KANNENGEISSER

Trésorière Adjointe :

Juliette LAPOUBLE

Secrétaire :

Ginette APCHIN

Secrétaire Adjointe :

Nathalie DAUDE

CALENDRIER COLLECTES 2023:

JUSSAC, Salle Polyvalente : Mardi 14 février – Mardi 25 avril - Lundi 17 juillet - Jeudi 02 novembre

NAUCELLES, Salle Culturelle : Jeudi 13 avril – Mardi 29 août - Jeudi 28 décembre

CRANDELLES, Centre des Loisirs : Mardi 20 juin

Vie de la commune

VIE DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal tient à remercier sincèrement toutes les personnes de la Commune qui ont apporté leurs soutiens par de nombreux dons à la Mairie afin d'aider le peuple ukrainien.

Grâce à vous, nous avons chargé trois véhicules le 26 Mai dernier qui se sont dirigés vers la Halle de Lescudilliers. Cette collecte initiée par la Mairie d'Aurillac a été distribuée aux ressortissants ukrainiens accueillis dans notre Département. Quant aux deux micro-ondes, ils ont permis de réchauffer les plats fournis par les cuisines du Centre Hospitalier d'Aurillac sur ce site.

Un grand merci pour votre solidarité et bienveillance.



Eclairage public :

Depuis 10 ans l'augmentation concernant l'éclairage public de notre commune est de 67.5%.

Voici pourquoi, le Conseil Municipal a étudié toutes les probabilités relatives à cette augmentation phénoménale.

Aussi, et suite à notre consultation auprès des 125 logements de la Commune, nous avons délibéré pour faire suite à vos réponses (64 exprimés).

En éteignant notre éclairage public, nous allons faire une économie de près 30 % environ 2200 euros par an.

Cet arrêt débutera d'ici la fin de l'hiver et de minuit à 5 heures du matin.



Défibrillateur Cardiaque

Le 8 juillet 2021 un défibrillateur cardiaque a été acheté et installé sous le préau de la Mairie.

Une partie de cet achat a été subventionné par GROUPAMA.

Le Conseil Municipal a souhaité sensibiliser ses administrés sur cet appareil.

Vous avez eu dans vos boîtes aux lettres un flyer vous demandant de bien vouloir vous inscrire si vous le souhaitiez, à une formation qui sera financée par la Mairie. Les inscriptions ont été prises en compte.

Cette sensibilisation, se fera en 2023 auprès des personnes qui ont répondu favorablement à notre requête.

IMPULSIONS Street Art :

Chaque année, dans le cadre du FESTIVAL DU 10ème ART mené par la CABA, les communes peuvent candidater.

Le Conseil Municipal a décidé cette année d'y participer, afin d'apporter une petite touche de couleur et de nouveauté dans le bourg.

A la base, l'artiste SCKARO devait nous imposer un thème de son choix.

Nous lui en avons suggéré deux afin de garder une connexion avec nos origines, notre passé et de faire un petit clin d'œil à nos « anciens » que nous gardons toujours dans nos cœurs.

« Un jeu de quilles » entre autre, qui se pratiquait sur cette place a été proposé à Mr Vincent Piétri.

De ce fait, le pignon de notre préau a été choisi pour cible afin d'y mettre un peu de gaieté d'autant qu'il était proche de l'emplacement dédié à cette pratique. 80 % de cette œuvre ont été pris en charge par la CABA

Des Randonneurs au service de l'environnement



C'était une grande première et un équipement peu banal, entre gants et sacs poubelles, pour une journée ensoleillée en pleine nature.

Samedi 7 Mai 2022, la rando- éco-citoyenne organisée par les élus de la commune et inaugurée par la Conseillère Départementale Mme Marie Hélène Roquette a rassemblé 40 Marcheurs venus pour la plupart en famille.

Au programme : le grand nettoyage des chemins et fossés de la Commune.

Leur bonne humeur et leur ténacité ont permis de collecter plus de 200 kg de verre et emballages et 400 kg de ferrailles sur les bords de route lors d'une marche de 3 heures.

Quatre groupes ont ainsi traversé les villages de la commune.

L'ensemble des débris ont été acheminés dans le Bourg par Pierre-Olivier l'employé communal. Merci au soutien de Mr et Mme Myriam et Marc Charbonnel, ainsi que Mr Jean Marc Bos qui nous a permis de sortir avec son véhicule, le fer enfoui dans le virage de Lacombe Basse.

Lundi 9 Mai, tout a été acheminé à la déchetterie des 4 Chemins

Cette matinée s'est conclue vers 12 h 30 par un verre de l'amitié offert par le Conseil Municipal aux GENEREUX BENEVOLES.





La CABA au service des habitants

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2022.

Eau

- 169 abonnés
- 12 interventions chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance)

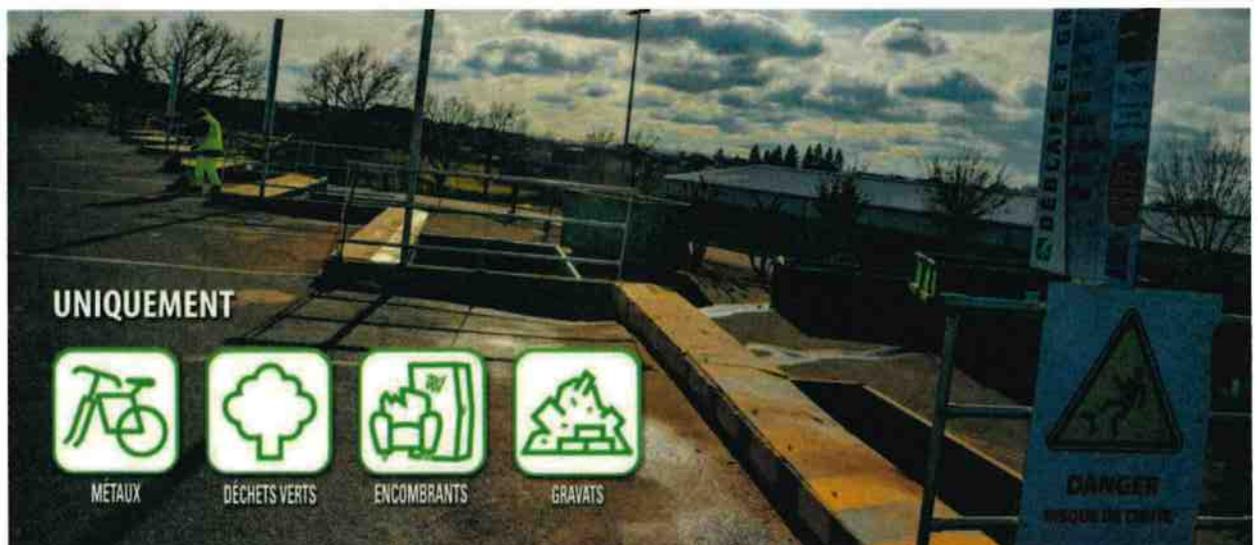
Assainissement

- 15 abonnés au réseau collectif*
- 128 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC)
- 2 dossiers instruits pour des systèmes d'ANC

*données à octobre 2022

Environnement

- Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre) à Puézac et dans le Bourg
- 2 participants à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche)
- accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers



Transports

- Desserte par les lignes A et B (régulière ou en Transport A la Demande), ouvertes à tous les usagers munis d'un titre de transport
 - Titres de transport disponibles : ticket dépannage en vente à bord du véhicule ; titre SOLO, titre FREQUENCE 10 voyages, pass mensuel ou annuel, à charger sur la carte sans contact et à valider à chaque montée à bord d'un véhicule, même en correspondance
 - Tarification solidaire : pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rapprochez-vous de votre Mairie
 - 4 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune
 - 4 309 km parcourus en 2021-2022 par le ramassage scolaire, pour 13 enfants bénéficiaires (*attention : circuits scolaire unique pour les communes de Teissières de Cornet et Crandelles, nombre d'enfants et kilométrage globalisés*)
 - Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique apportée par la CABA (sous conditions), renseignements auprès du service Transports de la CABA ou sur eservices.caba.fr
- Avec l'ouverture de la gare routière du Pôle Mobilités d'Aurillac, les itinéraires des lignes périurbaines ont été adaptés. Les horaires et plans des lignes sont disponibles auprès de la Stabus. L'arrêt urbain « Pôle Mobilités » est desservi par les lignes urbaines 3 et 6. Des correspondances sont possibles avec les lignes interurbaines de la Région et les lignes TER de la SNCF.

Retrouvez toutes les infos sur le site www.stabus.fr ou en boutique Stabus – 3 avenue Gambetta à Aurillac – 04 71 48 53 00.

Urbanisme & Habitat

- 14 autorisations d'urbanisme instruites par le service ADS (6 déclarations préalables, 5 permis de construire, 3 certificats d'urbanisme opérationnels)
- La CABA s'engage dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour la période 2023-2027. Elle mobilise des aides (sous conditions) pour les propriétaires des 25 communes de son territoire qui réalisent des travaux de rénovation de leurs logements. Rens : SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00, cantal@soliha.fr
- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sont consultables en ligne sur caba.fr

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est possible de déposer vos demandes d'urbanisme sur <https://public-ads.caba.fr>

Service Urbanisme : 3 places des Carmes, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - serviceads@caba.fr - accueil du public sur rendez-vous. Documents d'urbanisme consultables sur www.caba.fr.

Grands équipements

Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stade Jean-Alric et stade d'athlétisme Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat, Puech des Ouilhes, Gorges de la Jordanne, Plantelière, Station de pleine nature... : retrouvez toute l'actu des grands équipements de la CABA sur le site www.caba.fr.

Contact CABA

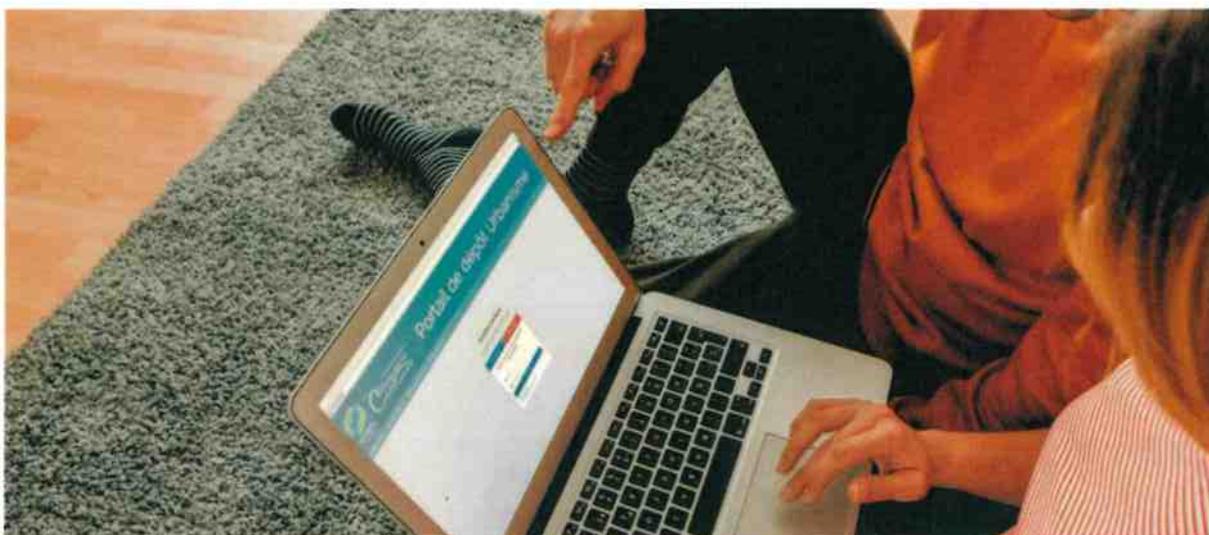
Siège : 3 place des Carmes, 04 71 46 86 30

Urgence Eau/Assainissement (hors heures de bureau) : 04 71 46 48 60

Site Web : www.caba.fr

Page facebook : www.facebook.com/caba.official

Comment déposer un permis de construire ?



Depuis le 1^{er} juillet 2022, le dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) peut être déposé en ligne via un portail de dépôt avec une instruction dématérialisée. Avec la dématérialisation des permis de construire, les démarches d'urbanisme sont facilitées et fiabilisées. Ce service est disponible depuis chez soi 24h/24 et 7jours/7. Vous pouvez trouver plus d'informations sur la téléprocédure sur la page dédiée.

Cependant cela ne signifie nullement l'arrêt de l'accueil en Mairie : vous pouvez toujours déposer votre demande sous format papier auprès de la Commune concernée par le projet.

Après instruction par le service ADS (service commun de la CABA et de la Châtaigneraie cantalienne), c'est le Maire qui délivre l'autorisation d'urbanisme et c'est la Mairie qui notifie la décision au pétitionnaire (le demandeur).

Plus d'informations :

- permis de construire : <https://www.caba.fr/fr/permis-construire/>
- démarches d'urbanisme en ligne : <https://www.caba.fr/fr/vos-demarches-d-urbanisme-en-ligne/>
- portail de dépôt Urbanisme : <https://public-ads.caba.fr>





Tous les emballages et les papiers se trient !

Mon déchet est un emballage alimentaire, cosmétique ou d'entretien ? Plus d'hésitation : je le dépose dans la colonne de tri ou le bac de tri ! TOUS les emballages et les papiers se trient. A partir du 1^{er} janvier 2023, les mêmes consignes s'appliquent partout en France : dans la commune où j'habite, celle où je travaille, celle où je suis en vacances... Le tri est plus simple ! Et l'objectif est le même pour tous : réduire au maximum le contenu de son sac poubelle noir.

Les nouveaux emballages en plastique

En pratique, désormais, tous les papiers et tous les emballages en papier/carton, briques alimentaires, métal et plastique se trient. Les nouveaux produits concernés par le tri sont principalement des emballages plastiques, en particulier :

- toutes les barquettes en plastique et polystyrène, les blisters (beurre, œufs, charcuterie, viande, fromage...) ;
- tous les pots, tubes et boîtes (yaourts, crème, cacao, sauce, cosmétiques...)
- tous les sacs, sachets et films (sacs de caisse, produits congelés, fromage râpé, bonbons, chips, packs de boisson ...).

Inutile de le laver (eau gaspillée inutilement), il suffit de bien le vider. Je les dépose dans la colonne ou le bac de tri en vrac, sans sac, sans les emboîter. Et bien sûr, je continue à déposer les emballages en verre dans la colonne à verre.

Finalement, que reste-t-il dans le sac noir ? Seulement les ordures ménagères résiduelles :

- les restes alimentaires (qu'on ne peut pas composter) ;
- les petits objets usagés (ex. : brosse à dent, cintre, stylo, adhésif, vaisselle cassée, pot de fleur...) ;
- les textiles sanitaires (mouchoir, coton, lingette, couche, protection périodique...).

Attention, pour pouvoir être collecté, ce déchet ultime ne doit pas être trop grand ni volumineux (il doit entrer dans un sac poubelle domestique d'environ 30 l), ni dangereux. Les déchets encombrants ou dangereux sont repris via une filière professionnelle (revendeur) ou en déchetterie.

Encadré à part

Le recyclage se développe

Le tri se simplifie. Pourquoi cette évolution ? Elle répond à plusieurs enjeux citoyens, économiques et de développement durable :

- appliquer les réglementations européennes et françaises qui fixent des objectifs de valorisation de nos déchets et de réduction des tonnages résiduels à enfouir ou à incinérer ;
- maîtriser les coûts du service public de collecte et de traitement, qui sont impactés par la hausse des charges (prix des prestations, coûts de l'énergie, taxes de l'Etat) ;
- économiser les ressources naturelles et contribuer à limiter les effets du changement climatique ;
- favoriser l'économie circulaire par le recyclage ou le réemploi qui se développent.

Les déchets quotidiens que nous trions et déposons dans les bacs et colonnes de tri ont représenté, en 2021 sur le Bassin d'Aurillac, 83 kg/habitant. Le verre est envoyé dans un centre spécialisé, près de Lyon, pour être traité et renvoyé en verrerie. Les emballages et papiers sont transférés à St-Jean-Lagineste (près de Saint-Céré) au centre de tri du SYDED du Lot, où ils sont séparés grâce à trois étapes de tri : mécanique, optique et manuel.

Au fil des ans, les évolutions technologiques permettent de trier et d'envoyer vers les filières de recyclage plus de matériaux, de plus petite taille ou de qualités diversifiées. De même, pour nos déchets occasionnels, les filières de reprise se multiplient : en déchetterie, auprès des revendeurs, des associations, colonnes textiles du Relais 48...



Cette année a été marquée par le retour de notre arbre de Noël pour la plus grande joie des enfants. Un conte a conquis petits et grands venus nombreux dans la salle du Meyrou ; le père Noël a pu distribuer ses cadeaux et le verre de l'amitié a pu être servi. Nous n'avons pas oublié nos aînés avec le traditionnel colis, pour le plaisir des papilles.

Au-delà du traditionnel Noël, le CCAS a pour mission d'aider et de soutenir les familles ou personnes isolées autant moralement que financièrement. En ces temps compliqués, la solidarité est essentielle. Nous pouvons vous aider !

N'hésitez pas à contacter le CCAS.

CLIC

Le centre local d'information et de coordination est un lien d'accueil de proximité, d'écoute et de dialogue.

Il propose un soutien individualisé pour les plus de 60 ans. Les quatre agents du service ont réalisé plus de 750 visites à domicile. Trois mille deux cents dossiers ont été instruits. L'animatrice a organisé 14 ateliers collectifs qui ont concerné 460 personnes retraitées.

C'est tout cela l'engagement du Clic pour les séniors.

N'hésitez pas à vous renseigner au :

*Centre Local d'Information et de Coordination
5 rue Eloy Chapsal à Aurillac
04.71.62.88.95*

DÉMOGRAPHIE

Bienvenue

Melle Salomé LAFON née le 6 février,

Mr Charly CAIRON-BARBET

né le 25 février,

Melle Judith TOIRE née le 11 mars,

Melle Maëlys LE MERCIER née le 30 août,

Melle Augustine BORDE née le 8 novembre.

Félicitations

à

Mme Marion TIXIDRE et Antoine
PETIT-BERNARD pour leur mariage
célébré en Mairie de Teissières de Cornet
le 2 Juillet 2022.

Parrainage Civil

La mairie de Teissières de Cornet a eu le
plaisir de célébrer le baptême civil
d'Apolline JOANNY née le 11 septembre
2021.

Félicitation au parrain et marraine pour
cette belle responsabilité...

NOS PENSÉES...

Monsieur **Didier LAVERGNE** décédé le 21
Juin 2022 à AURILLAC

Madame **Elisa BOS née BARANDE**
décédée le 3 septembre 2022
à TEISSIERES DE CORNET

Toutes nos condoléances à leurs familles...

Bienvenue aussi,

A tous les nouveaux arrivants :

Mr TERCAF, MME CONCEICAO,
lotissement les coquelicots

Mme MORIZE, lotissement les
coquelicots

Mme et Mr MONTREJEAU, lotissement
les coquelicots

Mr et Mme MOULENE, RD la
Calmettoun

Mr et Mme COLOMBO, Puézac

Mr BORIE, Le bourg

QUELQUES CHIFFRES

La population de Teissières de Cornet
selon le dernier recensement INSEE
s'élève à 309 habitants.

Ce chiffre comprend la population
municipale ainsi que celle compté à
part (ex : étudiants)

La salle des fêtes du Meyrou

L'année 2022 a vu le retour des locations sans contraintes, comme avant le COVID. Notre salle, de par sa taille plaît beaucoup et le city stade qui la jouxte est un vrai plus. La nouvelle saison semble bien partie pour égaler 2022 en termes de locations.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de locations	26	33	33	39	30	38	5	16	32

Les années 2020 et 2021 ont été impacté par les contraintes sanitaires mises en place par le gouvernement durant la crise du COVID-19. Les locations reprennent doucement en 2022. Espérons que les années à venir ne soient pas entachés par de nouvelles restrictions

RAPPEL DES TARIFS -LOCATION SALLE-

COMMUNE :

Samedi/lundi : 150 €
Vendredi/lundi : 170 €

HORS COMMUNE :

Samedi/lundi : 260 €
Vendredi/ lundi : 290€

Vaisselle : 40 €





Vendredi 20 Janvier dernier, Monsieur le Maire, le conseil municipal ainsi que les membres du CCAS ont tenu à adresser à l'ensemble de la population Teissièreoise tous leurs vœux pour cette année 2023.

Merci du fond du cœur à toutes les personnes présentes, qui se sont déplacées malgré la météo peu favorable. Merci d'avoir partagé ce beau moment simple et convivial à nos côtés ! Nous espérons que la galette aura ravi petits et grands autour du verre de l'amitié.



Mémo



RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire s'effectue aux 16 ans de l'enfant.

La démarche se fait en Mairie. Vous devez vous munir de la pièce d'identité de l'enfant, du livret de famille ainsi que d'un justificatif de domicile. A l'issue de l'inscription, l'enfant se verra octroyer un diplôme de recensement qu'il devra conserver toute sa vie. Ce document est notamment demandé pour la conduite accompagnée, le permis ou le bac. Durant l'année de ses 17 ans, l'enfant recevra une convocation à la journée d'appel à la défense qui se déroule généralement au sein du département.

Décisions du Conseil Municipal 2022 :

Séance du 25 Janvier 2022 :

2022-01 : Autorisation au Maire avant le vote du budget.

2022-02 : Augmentation des charges Locatives appartements

Séance du 1^{er} Mars 2022 :

2022-03 : Approbation du compte administratif

2022-04 : Approbation du compte de gestion

2022-05 : Affectation de résultats

2022-06 : Accroissement heures secrétaire de Mairie

Séance du 12 avril 2022 :

2022-07 : Adoption du budget

2022-08 : Taux d'imposition

2022-09 : Subvention aux associations

2022-10 : Achat de matériel

2022-11 : Adhésion au CNAS

Séance du 5 juillet 2022 :

2022-12 : Demande de Subvention au Cantal Solidaire

Séance du 20 septembre 2022 :

2022-13 : Décision Modificative n°1 budget commune

2022-14 : Ligne de Trésorerie

2022-15 : Achat terrain ; projet RD ; cimetière

2022-16 : Mise en place RIFSEEP

Séance du 26 octobre 2022 :

2022-17 : Décision Modificative n°2 Budget commune

2022-18 : Subvention Voyage Scolaire APE Crandelles

FIBRE OPTIQUE

La fibre optique, tant attendue « ne couvrira l'ensemble du territoire de la CABA de manière entière et totale qu'à l'horizon 2025 ». Voici l'annonce des responsables départementaux d'ORANGE.

Après avoir mis tout en œuvre (panneautage des villages, enfouissement des réseaux) afin d'être éligible à la fibre, la commune de TEISSIERES DE CORNET ne voit contrainte d'attendre encore un petit peu la fibre. Espérons que les délais annoncés ne soient pas encore une fois repoussés.

A votre service sur la commune :

Artisans et entreprises :

CHARBONNEL Marc – Elagage, entretien

LE BOZEC Pascal – T.P Terrassement

ICHCHOU Aziz – Maçonnerie

FLAGEL Marc – Entreprise Travaux Agricole

MOISSINAC Sylvie – Consultante en
Gestion du stress

BLIEK Emma - Agence de communication

MORANGE Dominique – Conseil
Formation Informatique.

Exploitants agricoles :

ESCUDIE-COMBELLE Natacha et Mickaël

DELPUECH Raymond, Hubert, Laurent

CAPSENROUX Jacques

ALEYRANGUES Paul

BOS Jean-Marc

RIGAUDIERE Vincent

FLAGEL Marc

Site @

La Mairie de TEISSIERES DE CORNET a mis en place un site internet en septembre 2018. Pour y avoir accès rien de plus simple : taper sur votre barre de tâche l'adresse : www.teissieresdecornet.fr

Vous y trouverez l'agenda de l'année, les disponibilités de la salle des Fêtes mais aussi les documents relatifs à vos démarches administratives, un historique de la commune ainsi que de nombreux liens pratiques !

Numéros utiles :

Assainissement CABA :

04 71 46 86 31

Eau CABA :

04 71 46 86 38

Déchets et tri sélectif :

04 71 46 48 50

CLIC :

04 71 62 88 95

Centre Social de la Vallée de l'Authre :

04 71 47 24 10

Trésorerie Aurillac Banlieue

04 71 64 27 42

Préfecture :

04 71 46 23 00

SOS déneigement FLAGEL M.M (routes
communales)

06.87.75.83.44/ 06.08.15.97.83

Les horaires de la Mairie sont les suivants :

• Accueil physique du public :

Le lundi de 10h00 à 13h00

Le mercredi de 10h00 à 13h00 et de 14h à
16h00

Le samedi de 10h00 à 12h00

• Accueil téléphonique :

Le lundi de 9h00 à 13h00

Le mercredi de 9h00 à 16h30

Le vendredi de 9h00 à 12h00

Le samedi de 8h00 à 12h00

Monsieur le Maire est disponible sur rendez-vous.

Tel : 04 71 47 24 57

Mail : teissieresdecornet@orange.fr

À vous de jouer !

1° Quelle **superficie** fait la commune de Teissières de Cornet ?

- a) 5 km² b) 10 km² c) 15 km²

2° A quel **canton** appartient la commune de Teissières de Cornet ?

- a) NAUCELLES b) JUSSAC c) CABA

3° Combien d'**habitants** compte la commune de Teissières de Cornet ?

- a) 309 b) 289 c) 299

4° En quelle année l'**école** de Teissières de Cornet a-t-elle été définitivement fermée ?

- a) 1972 b) 1982 c) 1992

5° Quel célèbre **jeu** pouvait-on exercer sur la commune à l'occasion de sa fête annuelle ?

- a) La pelote b) le jeu de paume c) le jeu de Quille

6° Dans quel(s) village(s) de la commune existait-il une **chapelle** en plus de l'église encore existante ?

- a) Puézac b) Cornet c) Boissières

7° Combien d'**enfants** de 10 ans et moins compte la commune de Teissières de Cornet ?

- a) Moins de 30 b) entre 30 et 50 c) Plus de 50

8° Quelle âge a la **salle** des fêtes de Teissières de Cornet ?

- a) 8 ans b) 10 ans c) 12 ans

9° Dans quelle strate situeriez-vous la commune de Teissières de Cornet au sein de la CABA au sujet de ses **taux d'imposition** ?

- a) Dans les 5 les plus élevés ? b) dans le milieu du classement ? c) dans les 3 les moins élevés ?

10° Combien de km de **chemin de randonnée** traverse la commune ?

- a) Environ 15km b) environ 10 km c) environ 20 km

11° Quel taux de participation la commune a-t-elle recueillie lors des dernières **élections présidentielles** ?

- a) 72% b) 65% c) 85%

12° Parmi ces **ruisseaux** lequel ne traverse pas la commune ?

- a) La pratique b) l'Authre c) la Calmette

13° Combien de **hameaux** compte la commune ?

- a) 7 b) 9 c) 10

14° Quel **Maire** de Teissières de Cornet a effectué le mandat le plus long ?

- a) Pijoulat b) Laparra c) Cruèghe

15° Aux abords de quelle route peut-on apercevoir cet **édifice** ?

- a) la RD 161 b) la RD 58 c) RD 52



Conte de Noël

En ces années 1420 alors que le village, qui ne s'appelait encore que Teissières, était sous la protection des moines de St Géraud, il subit une sécheresse telle qu'on prédisait la fin du monde.

Le Bon Seigneur, veillant sur ses ouailles, décida alors d'ériger une retenue d'eau, en amont du village, afin d'abreuver le bétail et d'irriguer les prés avoisinants.

Tout se passa fort bien et réussit à subvenir aux besoins de tous. Le temps passa, le peuple vivait heureux.

Quelques années plus tard, par une nuit atroce : bourrasques, tonnerres, éclairs, arbres déracinés, toitures enlevées, certains dirent avoir vu tourner une créature, armée de fourches et d'outils divers, au-dessus de l'eau. Au matin, la population était sûre que le Diable était passé, car par un trou géant, toute l'eau de la retenue était partie.

Ce fut alors une longue période de disette. Depuis ce jour, les nuits d'orage accompagnées de la pleine lune, certains disent qu'on peut apercevoir autour des vestiges, tourner à vive allure, tiré par des ânes, un vieux chariot de bois tout brinqueballant, sur lequel des nains s'agitent en gesticulant et poussant des cris d'horreur, à faire frémir les plus courageux.

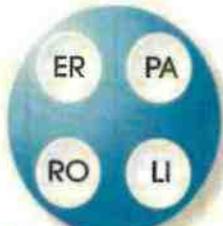
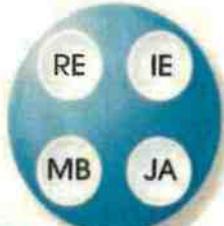
Recueilli dans les archives de St Géraud

Par le Moine Don Cliquot

Bowling

Pour chacune des dix-neuf « boules » proposées, assemblez les quatre ou cinq groupes de lettres disponibles afin de construire un mot de huit, neuf ou dix lettres.

DÉBUTANT



1 Exemple :

LI/NG/ER/IE

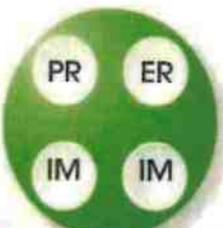
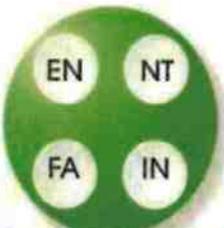
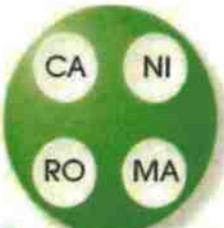
2

3

4

5

FACILE



6

7

8

9

10

MOYEN



11

12

13

14

15

DIFFICILE



16

17

18

19

20

auvergne
carburants

Carrefour
contact

19 avenue de la plaine - 15 250 JUSSAC

tél : 04 71 63 79 87

Magasin ouvert de 8h à 20 h

Du lundi au samedi

Le dimanche de 8 h à 13 h

MENUISERIES
ALUMINIUM - PVC - BOIS
FABRICATION - POSE



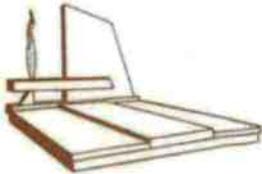
VOLETS ROULANTS
CLOISONS SÈCHES

MAZET ET FILS

MARBRERIE - FUNÉRAIRES - GRANITS TOUTES PROVENANCES - DEVIS GRATUIT

MARBRERIE AUSSET LAFAGE

Z.A. Montpleisir
Tél. 04 71 46 64 37
06 87 79 39 15
marbrerieaussetlafage@orange.fr



POMPES FUNÉRAIRES Magasin, même adresse
JARDINIÈRES - VASES GRANIT
PHOTOS PORCELAINÉ - GRAVURES SUR PLAQUE
CANEUX - SONDAGES - COUVERTURES
PLAN TRAVAUX CUISINE

ETS GRENIER BRICO 4
Décoration d'Extérieur
POTERIES - MOBILIER DE JARDIN
QUINCAILLERIE - JARDINAGE
PLOMBERIE - ELECTRICITE
FERS - TOLES - MATERIAUX
GRAINS - ALIMENTS BETAIL
Tél. 04 71 48 06 54
"Les Quatre Chemins" 15000 AURILLAC - Fax 04 71 48 98 20

SOCAMAC
Société Cantalienne de Matériaux de Construction
83, avenue de Corbe - 15 000 AURILLAC
Tél : 04 71 63 57 23 - Fax : 04 71 64 56 65

Bar/Restaurant du Lac des Canévières
04 71 46 39 08

RELAIS DU PARC
Eurl CALVET
Station
Mécanique
Dépannage
Lavage
04 71 48 15 85
16 av. du 4 Septembre - 15000 AURILLAC TOTAL



E.Leclerc **L** **L**
Autric Drive

espace
culturel
E.Leclerc